

Recommandation de vaccination complémentaire contre les pneumocoques.

Les maladies d'enfance sont nombreuses. Il s'agit en général d'infections virales qui se manifestent surtout en automne et en hiver et qui provoquent de la fièvre, un rhume, de la toux, des diarrhées, des vomissements ou des boutons sur la peau. La plupart du temps, ces maladies sont bénignes et les complications sont très rares. Personne ne propose donc de vacciner contre ces maladies d'enfance sans gravité. Malheureusement, certaines maladies contagieuses sont beaucoup plus dangereuses; elles peuvent conduire à de graves complications ou être mortelles malgré les meilleurs traitements. Dans certains cas, il est possible de protéger son enfant de ces risques en apprenant à son système immunitaire à se défendre grâce à une vaccination. Les vaccins contiennent des morceaux de microbes, ou des microbes affaiblis ou tués, auxquels le corps réagit comme s'il s'agissait d'une infection naturelle en construisant ses défenses. Cet entraînement permet à l'organisme de se préparer en fabriquant des défenses capables de neutraliser les microbes dangereux – et d'éviter ainsi la maladie et ses complications. Chaque fois qu'un enfant est protégé contre une maladie contagieuse, il ne risque plus non plus de contaminer les autres enfants de son entourage. Ainsi, plus le nombre d'enfants vaccinés augmente, plus les maladies deviennent rares. La vaccination figure ainsi parmi les plus grands succès de la médecine préventive.

La vaccination contre les pneumocoques protège contre des infections pouvant être graves, voire mortelles.

Les pneumocoques sont des bactéries qui peuvent engendrer de nombreuses maladies plus ou moins graves: des otites moyennes, désagréables mais ne menaçant pas la vie, des pneumonies pouvant provoquer des complications respiratoires, jusqu'aux méningites et infections généralisées du sang (septicémie) pouvant être mortelles. Depuis que le risque le plus élevé de méningite des nourrissons a été contrôlé par la vaccination contre l'*Haemophilus influenzae b* (Hib), les méningites à pneumocoques occupent la première place. On estime que les pneumocoques causent chaque année en Suisse 70 maladies graves (méningites ou septicémies), 1600 pneumonies et 27 000 otites moyennes, ainsi que 1 à 3 décès chez des enfants âgés de moins de 5 ans. Le vaccin conjugué contre les pneumocoques protège à 95% contre les maladies sévères, à 70% contre les pneumonies et à 50% contre les otites moyennes à pneumocoques.

Quel est le meilleur âge pour vacciner contre les pneumocoques?

C'est durant les premières années que votre enfant est le plus menacé par les maladies graves, dites invasives, à pneumocoques (méningites ou septicémies). Ce risque commence déjà quelques semaines après la naissance, parce que les anticorps transmis par la mère à l'enfant disparaissent rapidement, même s'il est allaité. Les infections à pneumocoques peuvent être traitées à l'hôpital. Mais souvent, même les soins médicaux les plus performants surviennent trop tard ou ne permettent pas d'éviter des séquelles graves persistant à vie. Il est donc recommandé de le vacciner le plus tôt possible. Trois doses de vaccin sont nécessaires pour une protection optimale. Ces vaccinations peuvent être faites en même temps que les vaccins

de base des nourrissons, à l'âge de 2, 4 et 12 mois. Il est important de respecter ce schéma pour obtenir une protection précoce. Le risque d'une maladie à pneumocoques diminue à partir de l'âge de 2 ans pour les enfants en bonne santé. Par contre, certains enfants avec un problème de santé doivent être protégés par des vaccinations supplémentaires. Si c'est le cas pour votre enfant, votre médecin vous en informera.

Ne pas vacciner son enfant contre les pneumocoques lui fait courir certains risques.

Grâce à la vaccination de base contre *Haemophilus influenzae b*, le nombre des méningites des nourrissons a pu être diminué de moitié. Mais cette vaccination ne protège pas contre les infections à pneumocoques, deuxième cause la plus importante d'infections bactériennes des jeunes enfants. Ce danger peut être presque totalement évité par une vaccination complémentaire contre les pneumocoques.

Le vaccin conjugué contre les pneumocoques.

Dans ce vaccin conjugué (Prevenar®), les sucres des capsules des pneumocoques sont attachés à une protéine. Ce vaccin 7-valent protège contre les 7 types de pneumocoques les plus fréquents, qui causent en Suisse environ 60% des infections à pneumocoques des petits enfants. Il peut être donné dès l'âge de 2 mois. La protection contre les maladies dites invasives comme les méningites est alors excellente. Ce vaccin est administré par injection dans le muscle. Il contient un adjuvant sous forme de phosphate d'aluminium, qui augmente la réponse du système immunitaire, mais pas de mercure.

Les effets secondaires du vaccin contre les pneumocoques.

Ce vaccin conjugué a été développé spécialement pour les nourrissons. Il est en général très bien supporté. Parmi les effets secondaires peuvent survenir un état fébrile (1 à 2 enfants sur 10) ou une réaction locale avec rougeur ou tuméfaction douloureuse au site d'injection (1 à 2 enfants sur 10 vaccinés). Une fièvre supérieure à 39° C survient chez 1 à 3 enfants sur 100. Si la fièvre est très élevée, une convulsion fébrile peut apparaître. Il est donc important de contrôler la température de l'enfant après la vaccination. Ces effets secondaires désagréables et passagers ne sont rien en comparaison des bénéfices d'une protection contre les pneumocoques. D'autres problèmes ont été rapportés après cette vaccination, mais si rarement (1 par 100 000 ou un million) qu'il est difficile de dire si le vaccin est en cause ou s'il s'agit d'une coïncidence. Il est important de savoir que ce vaccin ne surcharge pas le système immunitaire et qu'il n'augmente pas le risque de développer des allergies ou d'autres maladies plus tard dans la vie. Si un problème particulier vous inquiète, parlez-en à votre médecin.

Coût de la vaccination contre les pneumocoques.

Les bénéfices de cette vaccination sont considérés comme importants. Son coût est donc intégralement pris en charge par l'assurance-maladie obligatoire.

Votre médecin vous recommande la vaccination contre les pneumocoques pour le bien-être de votre enfant.

La vaccination contre les pneumocoques est conseillée à tous les enfants pour lesquels les parents souhaitent une protection optimale. Attraper une maladie grave causée par les pneumocoques est un risque réel pour les petits enfants, un risque qui peut être contrôlé en vaccinant les nourrissons avec un vaccin efficace et bien toléré. Dans les pays où cette vaccination est recommandée à tous les enfants, une diminution impressionnante des maladies causées par les pneumocoques a été observée. Comme un enfant protégé par la vaccination n'est plus contagieux pour les autres, la vaccination contre les pneumocoques a aussi un effet positif sur son entourage, par exemple ses grands-parents.

Ce document a été préparé par la Commission fédérale pour les vaccinations.

Etat: juin 2006

Tampon du médecin

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez:
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne
Fax: +41 (0)31 325 50 58, e-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch

N° de commande: **311.275.f**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

EKIF : CVF

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Vaccinations, Office fédéral de la santé publique OFSP
Tél. secrétariat: +41 (0)31 323 87 06, fax secrétariat: +41 (0)31 323 87 95
E-mail: info@cfv.ch, Internet: www.cfv.ch